| 20.Mettre en place un Système d'Information Géographique SIG sur la biodiversité prenant en considération les SIG existants. | | Ur | x | | | | SEE | MADRPM, MEF, ONG | National et international |
|--|--|-------|------|------|------|-------|-------------------------------------|---|-----------------------------|
| 21. Assurer la diffusion et la valorisation de l'information sur la biodiversité, par une Revue spécialisée sur la biodiversité, notamment les données générales pour le grand public et les résultats de la gestion et de la recherche. | recherche scientifique nationale trouve des difficultés pour être diffusée à l'échelle nationale. Elle est pour la | Ur | x | | | 2009 | MESRS FC SEE, MADRP M, MEF | ONG | National |
| Orientation stratégiq | ue 2.3 : Formation de scienti | fique | s et | t de | e te | chnic | iens sp | écialisés | |
| 22 .Elaboration et mise en œuvre de programmes de formation ciblés des cadres et spécialistes dans les différents domaines de la biodiversité. | gestionnaires dans plusieurs domaines | | х | | | | MESRS FC MADRP M, MEF | ONG et autres département s concernés | Nationale et internationale |
| • | | | - | x | - | - | MESRS FC MADRP M, SEE | Tous les département s concernés et intéressés | Nationale et internationale |

OBJECTIF STRATEGIQUE 3: SENSIBILISATION / EDUCATION

| Action | Justification | Туре | Ech | éancier | Fin | Maître d'Oeuvre (s) | Partenaires | Financement | | | |
|--|--|------|-----|---------|------|--------------------------------|--|-----------------------------|--|--|--|
| Orientation stratégique 3 | Orientation stratégique 3.1 : Elaboration d'une véritable politique nationale de sensibilisation | | | | | | | | | | |
| 24. Elaborer des programmes de sensibilisation et d'éducation au profit des différentes populations cibles sur les valeurs de la biodiversité et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. | socio-culturelle de la population marocaine impose la prise en | - | X | | 2004 | MADRP | ONG, MESRSFC MJS, MCo, MF, MDN, MT, MEN, etc. | Nationale et internationale | | | |
| 25.Créer des centres d'éducation environnementale, des musées, des parcs zoologiques et botaniques, dans toutes les régions du Maroc. | | | х | | 2007 | MESRS FC MADRP M, MEF | MEN, ONG, MI, | Nationale et internationale | | | |
| 26. Elaborer des guides pour des besoins d'éducation et de sensibilisation : des guides éducatifs de vulgarisation sur des espèces nationales menacées, rares ou en voie de disparition, un guide écotouristique national; des guides écotouristiques régionaux . | biodiversité, celle des Aires Protégées et bien d'autres études doivent être | | С | | 2007 | SEE | MESRSFC MADRPM, MEF, MEN, ONG, MT, MF, MI, etc. | Nationale et internationale | | | |
| 27.Renforcer et soutenir le rôle, les actions et les capacités des ONG dans la prise de conscience, chez le grand public, de l'importance de la composante biodiversitaire. | rôle primordial dans l'organisation, | | - | - - | - | SEE, MADRP M | Département s concernés | Nationale et internationale | | | |

OBJECTIF STRATEGIQUE 4 : RENFORCEMENT DES CADRES LEGISLATIF ET INSTITUTIONNEL

| Action | Justification | Туре | Ecl | héancier | Fin | Maître d'Oeuvre (s) | Partenaires | Financement | | | |
|---|--|------|-----|----------|------|---------------------------|---|-----------------------------|--|--|--|
| Orientation stratégique 4.1 : Actualisation des textes législatifs nationaux pour répondre aux nouveaux besoins du pays | | | | | | | | | | | |
| 28. Actualiser et élaborer des textes juridiques relatifs à la biodiversité terrestre nationale, en particulier aux espèces et écosystèmes les plus menacés à la lumière des études et des analyses existantes, en réglementant la Liste Rouge nationale. | nationaux relatifs à la biodiversité sont actuellement dépassés par l'évolution trop rapide des approches de | Ur. | х | | 2005 | SEE. | MI, MADRPM, MESRSFC MEF, MJ, SP, etc. | Nationale et internationale | | | |
| 29. Elaborer des manuels d'investissements et des réglementations pour inciter le secteur privé à investir dans les activités de développement de la biodiversité; | biodiversité a besoin d'une | - | х | | 006 | SEE. | MADRPM, MEF, MF, SGG, SP, MC, etc. | Nationale et internationale | | | |
| 30. Elaborer une loi sur l'accès aux ressources génétiques nationales afin de faire bénéficier les populations locales et l'économie nationale. | sont exploitées à des prix dérisoires et | Ur | x | | 2005 | SEE | MC, MI, MF, MADRPM, MJ, etc MEF, etc. | Nationale et internationale | | | |

| l'utilisation des organismes | Ur | X | | | 2004 | SEE | MC, MI, MF, MADRPM, MJ, etc MEF, etc. | Nationale et internationale |
|--|--|--|---|--|--|--|--|--|
| que 4.2 : Mise à niveau interr | nation | ale | de | la | légis | lation r | ationale | |
| Convention sur la Diversité Biologique, sa législation est censé donc tenir compte des nouvelles donnes | Ur | x | | | 2004 | MAEC SEE, MAEM | MEF, MADRPM, MESRSFC ONG, MC, MF, etc. | Nationale et internationale |
| nationale, en particulier les espèces les | Ur | x | | | 2004 | SEE, MEF | MADRPM, MESRSFC ONG, MC, MF, etc. | Nationale et internationale |
| . | | | - | | | tionale | S | |
| Poursuivre l'évaluation des différents éléments de la biodiversité, sensibiliser et développer la biodiversité nationale suggère la mise en place d'institutions spécialisées dont le rôle serait complémentaire à celui des institutions | C | x | x | x | 2014 | SEE, MADRP M, MESRS FC MC | Département s concernés | Nationale et internationale |
| | l'utilisation des organismes génétiquement modifiés impose l'élaboration d'une loi permettant une meilleure protection de la biodiversité terrestre nationale contre les risques potentiels pouvant résulter de ces actions. Que 4.2 : Mise à niveau interr Le Maroc étant signataire de la Convention sur la Diversité Biologique, sa législation est censé donc tenir compte des nouvelles donnes internationales. Assurer à notre biodiversité terrestre nationale, en particulier les espèces les plus menacées une protection juridique au niveau international. Stratégique 4.3 : Renforceme en matière d'institutions sur Poursuivre l'évaluation des différents éléments de la biodiversité, sensibiliser et développer la biodiversité nationale suggère la mise en place d'institutions spécialisées dont le rôle serait | l'utilisation des organismes génétiquement modifiés impose l'élaboration d'une loi permettant une meilleure protection de la biodiversité terrestre nationale contre les risques potentiels pouvant résulter de ces actions. Que 4.2 : Mise à niveau internation Le Maroc étant signataire de la Convention sur la Diversité Biologique, sa législation est censé donc tenir compte des nouvelles donnes internationales. Assurer à notre biodiversité terrestre nationale, en particulier les espèces les plus menacées une protection juridique au niveau international. Stratégique 4.3 : Renforcement des en matière d'institutions sur la bi Poursuivre l'évaluation des différents éléments de la biodiversité, sensibiliser et développer la biodiversité nationale suggère la mise en place d'institutions spécialisées dont le rôle serait complémentaire à celui des institutions | l'utilisation des organismes génétiquement modifiés impose l'élaboration d'une loi permettant une meilleure protection de la biodiversité terrestre nationale contre les risques potentiels pouvant résulter de ces actions. Que 4.2 : Mise à niveau internationale Le Maroc étant signataire de la Convention sur la Diversité Biologique, sa législation est censé donc tenir compte des nouvelles donnes internationales. Assurer à notre biodiversité terrestre nationale, en particulier les espèces les plus menacées une protection juridique au niveau international. Stratégique 4.3 : Renforcement des caren matière d'institutions sur la biodi Poursuivre l'évaluation des différents éléments de la biodiversité, sensibiliser et développer la biodiversité nationale suggère la mise en place d'institutions spécialisées dont le rôle serait complémentaire à celui des institutions | l'utilisation des organismes génétiquement modifiés impose l'élaboration d'une loi permettant une meilleure protection de la biodiversité terrestre nationale contre les risques potentiels pouvant résulter de ces actions. Que 4.2 : Mise à niveau internationale de Convention sur la Diversité Biologique, sa législation est censé donc tenir compte des nouvelles donnes internationales. Assurer à notre biodiversité terrestre nationale, en particulier les espèces les plus menacées une protection juridique au niveau international. Stratégique 4.3 : Renforcement des capa en matière d'institutions sur la biodiver et développer la biodiversité, sensibiliser et développer la biodiversité nationale suggère la mise en place d'institutions spécialisées dont le rôle serait complémentaire à celui des institutions | l'utilisation des organismes génétiquement modifiés impose l'élaboration d'une loi permettant une meilleure protection de la biodiversité terrestre nationale contre les risques potentiels pouvant résulter de ces actions. Que 4.2 : Mise à niveau internationale de la Convention sur la Diversité Biologique, sa législation est censé donc tenir compte des nouvelles donnes internationales. Assurer à notre biodiversité terrestre nationale, en particulier les espèces les plus menacées une protection juridique au niveau international. Stratégique 4.3 : Renforcement des capaciten matière d'institutions sur la biodiversite déments de la biodiversité, sensibiliser et développer la biodiversité nationale suggère la mise en place d'institutions spécialisées dont le rôle serait complémentaire à celui des institutions | l'utilisation des organismes génétiquement modifiés impose l'élaboration d'une loi permettant une meilleure protection de la biodiversité terrestre nationale contre les risques potentiels pouvant résulter de ces actions. Le Maroc étant signataire de la Convention sur la Diversité Biologique, sa législation est censé donc tenir compte des nouvelles donnes internationales. Assurer à notre biodiversité terrestre nationale, en particulier les espèces les plus menacées une protection juridique au niveau international. Stratégique 4.3 : Renforcement des capacités na en matière d'institutions sur la biodiversité Poursuivre l'évaluation des différents éléments de la biodiversité, sensibiliser et développer la biodiversité, sensibiliser et développer la biodiversité nationale suggère la mise en place d'institutions spécialisées dont le rôle serait complémentaire à celui des institutions | l'utilisation des organismes génétiquement modifiés impose l'élaboration d'une loi permettant une meilleure protection de la biodiversité terrestre nationale contre les risques potentiels pouvant résulter de ces actions. Que 4.2 : Mise à niveau internationale de la législation number de la Convention sur la Diversité Biologique, sa législation est censé donc tenir compte des nouvelles donnes internationales. Assurer à notre biodiversité terrestre nationale, en particulier les espèces les plus menacées une protection juridique au niveau international. Stratégique 4.3 : Renforcement des capacités nationale en matière d'institutions sur la biodiversité Poursuivre l'évaluation des différents éléments de la biodiversité, sensibiliser et développer la biodiversité, sensibiliser et développer la biodiversité, nationale suggère la mise en place d'institutions spécialisées dont le rôle serait complémentaire à celui des institutions | l'utilisation des organismes génétiquement modifiés impose l'élaboration d'une loi permettant une meilleure protection de la biodiversité terrestre nationale contre les risques potentiels pouvant résulter de ces actions. Le Maroc étant signataire de la Convention sur la Diversité Biologique, sa législation est censé donc tenir compte des nouvelles donnes internationales. Assurer à notre biodiversité terrestre nationale, en particulier les espèces les plus menacées une protection juridique au niveau international. Assurer à notre biodiversité terrestre nationale, en particulier les espèces les plus menacées une protection juridique au niveau international. Assurer à notre biodiversité terrestre nationale, en particulier les espèces les plus menacées une protection juridique au niveau international. Assurer à notre biodiversité terrestre nationale, en particulier les espèces les plus menacées une protection juridique au niveau international. Assurer à notre biodiversité terrestre nationales en matière d'institutions sur la biodiversité Poursuivre l'évaluation des différents C X X X Z014 SEE, MADRPM, MESRS Département suggère la mise en place d'institutions MESRS FC MC MESRS |

OBJECTIF STRATEGIQUE 5 : RENFORCEMENT DE LA COORDINATION INTERNE ET DE COOPERATION INTERNATIONALE

| Action | Justification | Туре | Ech | éancier | Fin | Maître d'Oeuvre (s) | Partenaires | Financement | |
|--|---|------|-----|---------|-----|---------------------------|--|-------------|--|
| Orientation stratégique 5.1 : Promotion de la coopération sur la Biodiversité | | | | | | | | | |
| 35. Elaborer des programmes de coopération internationale, pour la réalisation de projets en sur la biodiversité, l'échange d'informations et d'expériences avec les autres pays et ce, dans l'objectif de renforcer les capacités nationales de recherche technologique et de gestion en matière de biodiversité terrestre. | coopération internationale pour répondre à ses besoins techniques, technologiques et financiers, en utilisant au mieux les possibilités offertes. | | X | х | | SEE/MA EC | MADRPM, MESRSFC ONG, MAEM, etc. | Nationale | |

PLAN D'ACTION POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DE LA BIODIVERSITE TERRESTRE

LISTE B

BANQUE D'ACTIONS

OBJECTIF STRATEGIQUE 1: CONSERVATION ET UTILISATION DURABLE DE LA BIODIVERSITE

| Action | Justification | Туре | Echéar | ıcier | Fin | Maître d'Oeuvre (s) | Partenaires | Financement |
|--|--|------|--------|-------|---------|------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| Orientation straté | gique 1.1 : Conserver en dor | nant | la pri | orit | é à l'a | pproche | in situ | |
| fourrager, Fève, Pois - chiche, petits pois, lentille, haricots, carotte, navet, aubergine, oignon, chou, fleur local, rosier local, safran, menthe, palmier dattier, amandier, prunier, abricotier, olivier, figuier, grenadier, vignes, ainsi que leurs espèces spontanées sauvages apparentées. | phytogénétiques de continuer d'évoluer et de s'acclimater avec le micro- environnement spécifique de la région où elles se développent naturellement. En effet, la conservation <i>ex-situ</i> suggère un arrêt des interactions avec les | | x | x | en co | MADRPM | SP, ONG | Internationale |
| 37.Créer une souchethèque nationale pour y conserver les souches microbiennes locales. | | С | X | х | 2009 | MADRPM | MESRSFC SP | Nationale et Internationale |
| 38 .Créer une banque de sperme pour le développement <i>in vitro</i> ou par insémination artificielle des races locales de mammifères domestiquées (les cinq races d'ovins, la vache laitière, la chèvre des oasis, le dromadaire, le chien de l'atlas, le cheval barbes, etc), et, aussi, des autres | De nombreux facteurs contribuent à l'érosion d'espèces domestiquées telles que bovins et ovins comportant des races locales. La fête religieuse (Aid El Adha) emporte également chaque année des milliers d'individus mâles, ce | С | X | х | 2024 | MADRPM | SEE, MESRSFC MEF, ONG | Nationale et internationale |

| vulnérables pour en assurer le pérennité et en repeupler leurs milieux naturels. | terrestres indigènes sont gravement menacées. Un des moyens de conservation de ces génotypes, consiste en la création d'une banque de sperme pour que, en cas de besoin, procéder à des multiplications assistées pour la reconstitution des stocks. | | | | | | | | |
|---|--|---|---|---|---|------|---------------|---------------------------|-----------------------------|
| zoologiques national et régionaux, des jardins botaniques, des jardins d'essais, etc. et leur apporter les moyens, matériels et humains , nécessaires pour leur permettre la réalisation de programmes ciblés sur la conservation <i>ex situ</i> des espèces menacées ou en voie d'extinction. | le renforcement de leurs capacités pourraient dans l'état actuelle des choses contribuer efficacement à la conservation de nombreux éléments de notre patrimoine biologique. | | | X | x | 2024 | MI, MADRPM | MESRSFC ONG, SEE | Nationale et internationale |
| 40 .Entretenir et développer les ressources génétiques nationales stockées, par des multiplications assistées et des cultures <i>in vitro</i> et par la régénération des entrées <i>exsitu</i> menacées. | situ et gelées biologiquement pour une | С | X | X | X | 2024 | MADRPM | MESRSFC MEF, SP | Internationale |
| 41. Elaborer, dans le Parc Zoologique National et in situ, des Programmes de multiplication assistée en vue de leur réintroduction dans leurs milieux d'origines d'espèces sauvages terrestres ayant disparu, totalement ou partiellement, de notre territoire national. | considérablement raréfiées dans notre pays ou sont au bord de l'extinction. L'un des moyens pour les sauver consiste en la multiplication assistée dans des parcs zoologiques. | С | х | х | | 2012 | MEF | MESRSFC SEE | Internationale |
| 42. Créer ou renforcer des unités d'élevages pour la multiplication des espèces-gibiers terrestres en particulier, l'outarde, la Pintade sauvage, le francolin, le faisan, le perdrix gamba, la caille des blés, la palombe, la tourterelle des bois, le pigeon biset, etc. Mais, aussi, de races locales domestiquées. | continentales sont des activités touristiques et de loisirs qu'il faut encourager et la fête du mouton est une fête sacrée; mais l'une ou l'autre de ces activités entraîne et en un temps assez | | X | | | 2007 | MEF | MESRSFC SEE, MADRPM | Internationale |

| Orientation stratégique | | | | | , | | | | _ |
|---|---|------|---|---|---|------|---|--|--------------------------------|
| 43 .Elaborer une étude socio-économique sur les espèces et les écosystèmes menacées. | | С | | X | - | 2012 | SEE | MADRPM, MEF, MES | National et International |
| 44. Réaliser les programmes de plantations des cactus dans les zones arides et semi-arides. | C'est une expérience qui a donné au Maroc d'excellents résultats dans certaines régions arides du sud marocain en matière de lutte contre la désertification. C'est une expérience qu'il importe d'étendre à bien d'autres zones surtout que, en plus, on prédit pour les cactus un futur socio-économique et commercial important. | C, R | | x | х | 2024 | MADRPM | MI | MADRPM, MI, SP |
| 45 .Etude de l'impact de l'introduction des espèces exotiques sur les ressources génétiques nationales; | | С | Х | | | 2007 | SEE | MADRPM, MEF, MF (douane), MES | Nationale |
| 46. Réalisation par les agriculteurs de reboisements agro-sylvatiques ainsi que des ensemencements et des plantations de graminées et d'arbustes fourragers pour l'amélioration du tapis végétal, dans les zones arides et semi-arides, dans le cadre de partenariat avec l'Administration. | considérables de terres boisés sont | С | - | - | X | 2024 | MADRPM | MEF | Nationale et Internationale |
| 47.Mettre en place et en œuvre un programme de surveillance de l'entrée dans le pays d'éventuels ravageurs exotiques parmi les denrées alimentaires, le bois importé, etc. | Se prémunir contre les dégâts d'une éventuelle invasion ou destruction de notre système agro-sylvatique (ou autre) par des formes exotiques méconnues et non maîtrisées dans notre pays. | С | X | | | 2007 | SEE, MEF, MADRPM, MF (Douane) | MESRSFC MI | Nationale |

| 48. Valoriser l'utilisation des micro-organismes | | | | Х | Х | 2024 | MADRPM | MEF, | Nationale et |
|---|---|-------------|----------|---|---|------|--------|---------|----------------|
| dans: | relativement peu étudiés dans notr | | | | | | | MESRSFC | internationale |
| la conservation et la restauration de la | | | | | | | | SP | |
| fertilité et des capacités de production des | | | | | | | | | |
| agro-écosystèmes par l'utilisation de | | | | | | | | | |
| symbioses fixatrices d'azotes et de | | J | | | | | | | |
| mycorhization; | encore environnemental. Cett | _ | | | | | | | |
| les secteurs alimentaire, industriel, médical | | | | | | | | | |
| et pharmaceutique pour la création | | X | | | | | | | |
| d'industries nationales agro-alimentaires et | | | | | | | | | |
| pharmaceutique adéquates, en mesure de | | | | | | | | | |
| répondre aux priorités marocaines en | | | | | | | | | |
| matière de besoins agro-alimentaires et de | | | | | | | | | |
| santé publique; | | | | | | | | | |
| ■ le domaine de la protection et la | | | | | | | | | |
| restauration de l'environnement; | | | | | | | | | |
| notamment dans le traitement des déchets | | | | | | | | | |
| liquides et solides, le traitement des | | | | | | | | | |
| minerais, etc. | | 1 D / | | | | | | | |
| CT: Court Terme; MT: Moyen Terme; LT: Long Term | ne; Ur : Urgent; C : Action Continue; R : | Action Récu | irrente. | | | | | | |

OBJECTIF STRATEGIQUE 2: AMELIORATION DES CONNAISSANCES

| Action | Justification | Type | Ech | éancio | er Fin | Maître d'Oeuvre (s) | Partenaires | Financement |
|--|---|-------|-----|--------|-----------|------------------------|---------------------------|-----------------------------|
| Orientation strate | égique 2.1 : Promotion de la | reche | rch | e so | eientific | լue -Forn | nation | |
| 49 .Renforcer et promouvoir la recherche agronomique et vétérinaire en particulier celle relative à la valorisation des ressources végétales et animales locales. | certaines ressources impose une meilleure connaissance de ces espèces | С | - | | 2024 | MADRPM MEF, MES | Instituts, ONG | Nationale et internationale |
| 50. Valoriser les résultats et produits de la recherche scientifique (forestière, agricole, vétérinaire, écologique, entomologique, médicinale, etc.) pouvant avoir un impact sur l'amélioration des connaissances et la gestion de la diversité biologique terrestre nationale. | effectuées sur divers aspects touchant plus ou moins directement la diversité biologique nationale; mais ces travaux restent souvent inutilisées, ce qui | | х | | 2007 | MES | MADRPM, MEF, SP, MT | Nationale |

OBJECTIF STRATEGIQUE 3: SENSIBILISATION / EDUCATION

| Action | Justification | Туре | Ecl | héan | cier | Fin | Maître d'Oeuvre (s) | Partenaires | Financement |
|---|---|-------|-----|------|------|--------|----------------------------------|---|-----------------------------|
| Orientation stratégique 3.1 : | Elaboration de programmes | de se | ns | ibil | isa | tion p | our des | populatio | n-cibles |
| 51. Identifier et organiser les usagers, en particulier ruraux, de la biodiversité terrestre nationale (forêts et ses sous produits, parcours, espèce-gibiers, etc.) en groupements (coopératives ou autres) pour pouvoir mieux les sensibiliser et les responsabiliser quant à la conservation, la gestion et l'utilisation durable des ressources exploitées. | ressources biologiques et un mauvais usage du droit d'usage font qu'aucune action de conservation ne pourrait être efficace. | С | х | X | х | 2024 | MADRPM | ONG | Nationale et internationale |
| 52 .Elaborer des programmes éducatifs sur la biodiversité à intégrer dans les cursus primaires, secondaires et universitaires. | populations cibles sur les problèmes encourus par la biodiversité nationale seule l'éducation, permettrait de changer progressivement les habitudes et pratiques d'exploitation de cette biodiversité. | - | х | | | 2007 | MEN, MESRSFC SEE | MADRPM, MADRPM, MEF, ONG, etc. | Nationale et internationale |
| 53. Renforcer les moyens matériels et humains ainsi que les programmes des institutions scolaires et parascolaires ainsi que les centres de femmes de jeunes et d'alphabétisation pour qu'ils puissent répondre aux besoins du pays en matière d'éducation et de sensibilisation sur l'environnement en général et la biodiversité en particulier. | relativement récente, elle est donc méconnue de la majorité des institutions pouvant contribuer à la sensibilisation- éducation; d'où la nécessité de son introduction et son développement dans | | X | | | 2007 | MESRSF, MEN, MADRP, MEF | MEN, ONG, MI. | Nationale et internationale |
| récompensant des personnes physiques | ou de la gestion de la biodiversité nationale est de nature à inciter les | С | | | | | SEE | MESRSFC MEF, MADRPM, ONG, | Nationale et internationale |

OBJECTIF STRATEGIQUE 4 : RENFORCEMENT DES CADRES LEGISLATIF ET INSTITUTIONNEL

| Action | Justification | Туре | Ech | éancier | Fin | Maître d'Oeuvre (s) | Partenaires | Financement |
|---|--|------|-----|---------|------|------------------------|--|-----------------------------|
| | ratégique 4.1 : <i>Actualisation de pour répondre</i> aux nouveaux | | | _ | | s nationa | nux | |
| 55. Elaborer des textes juridiques responsabilisant et engageant de façon durable, les utilisateurs des ressources biologiques naturelles. | | Ur. | X | | 2005 | SEE. | MI, MADRPM, MESRSFC MEF, MJ, SP, etc. | Nationale et internationale |
| 56 . Apurer la situation foncière des forêts en tenant compte d'une part de l'intérêt général et d'autre part des besoins des populations riveraines. | forestière permet une meilleure gestion | Ur | х | | 2004 | MEF | SEE, MI, MADRPM, MESRSFC MEF, SP, ME, MCo, etc. | Nationale et internationale |
| 57.Réviser et actualiser, en concertation avec les populations locales, les droits d'usage et d'usufruit en adaptant leur exercice à la réalité actuelle (démographie, difficulté de régénération, etc.) et à l'obligation de sauvegarde des ressources forestières et pastorales et de leur développement. | dégradation alarmante des parcours résultant du manque d'organisation dans l'exploitation des parcours à l'extérieur comme à l'intérieur des forêts et le | Ur | х | | 2005 | MEF, MADRPM | SEE, MI, ONG, MESRSFC MEF, MJ, SP, MCo, etc. | Nationale et internationale |
| 58.Légiférer la prise en considération de la biodiversité dans les projets de développement socio-économiques. | l' | Ur | х | х | 2012 | SEE | MJ, MEF, MADRPM, MESRSFC ONG, SP | Nationale |
| 59 .Actualiser et renforcer le cadre juridique régissant la gestion, l'homologation et l'utilisation des pesticides et des engrais. | produits chimiques qui portent préjudice à l'environnement en général et la biodiversité en particulier. | | х | | 2005 | SEE | MEF, MADRPM, ONG, MF, MJ, MCo, ME, MI, etc. | Nationale et internationale |
| 60.Elaborer des lois spécifiques pour interdire certaines pratiques illicites de braconnage et réprimer le commerce des espèces menacées rares ou en voie de disparition. | pratiques non écologiques visant à | Ur | - | x | 2005 | MEF, SEE | MC, MI, MF, MADRPM, MJ, etc. | Nationale et internationale |

| 61 .Réviser, en collaboration avec tous les partenaires la législation forestière; | Etant donné que les collectivités locales bénéficiaires des recettes des forêts et que c'est l'Etat, avec des moyens de moins en moins conséquents, la longévité de la forêt marocaine devient de plus en plus réduite. A cet effet, la législation forestière devra être actualisée. | x | | 2005 | MEF, MADRPM | SEE, MI, ONG, SP, MCo, etc. | Nationale et internationale |
|---|---|---|--|------|----------------|---|-----------------------------|
| 62.Elaborer des lois imposant des éco-taxes sur toutes les activités ayant une action négative sur la biodiversité. | | х | | 2005 | SEE | MEF, MADRPM, ONG, MF, MCo, MI, MT, etc. | Nationale et internationale |
| 63 .Elaborer des lois sur la protection et la conservation des sols et des forêts les plus productifs contre les usages non agricoles et non forestiers. | des forêts pour d'autres utilisation a | х | | 2005 | MEF, MADRPM | SEE, MI, ONG, MESRSFC MEF, MJ, SP, MCo, etc. | Nationale et internationale |

PLAN D'ACTION POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DE LA BIODIVERSITE MARINE ET COTIERE

LISTE A ACTIONS PRIORITAIRES

ABBREVIATIONS:

DE: Département de l'environnement, MEF: Ministère délégué chargé des Eaux et Forêts, MA: Département de l'Agriculture, MAE: Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, MC: Ministère de la Culture et de la Communication, MICEM: Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Energie et des Mines, MCO: Département de la Communication, MEN: Ministère de l'Education, ME: Ministère de l'équipement, MEN: Ministère de l'Education Nationale, MESRS: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et du Secrétaire d'Etat chargé de la Recherche scientifique, MEFT: Ministère de l'Economie, des Finances et du Tourisme , MI: Ministère de l'Intérieur et les Collectivités locales, MT: Département du Tourisme, MJ: Ministère de la Justice , MPM: Ministère des Pêches maritimes MS: Ministère de la Santé, ONG: Organisations Non Gouvernementales, OMS: Organisation mondiale de la santé, SP: Secteur prive, MJS: Ministère de la Jeunesse et des Sports, AM: Autorités Militaires, MATUHE: Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et l'Environnement ; Ur : Urgente ; CT : Court Terme ; MT : Moyen Terme ; LT : Long Terme ;

OBJECTIF STRATEGIQUE 1: GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES BIOLOGIQUES MARINES

| Action | Justification | Туре | Echéancier | | | Fin | Maître d'Oeuvre (s) | Partenaires | Financement |
|--|--|------|------------|----|----|-------|---------------------------|---|----------------------------|
| | | Ur/C | СТ | MT | LT | | | | |
| Orientation stratégique 1.1 : Conserver en donnant la priorité à l'approche in situ | | | | | | | | | |
| 1.Elaborer et diffuser "une liste rouge " d'espèces marines animales et végétales à inscrire dans un " livre rouge national" des espèces menacées. | été proposée dans l'étude nationale sur la | | | | | 200 | DE | MESRS, MPM (INRH), IAV, ONG, MEF | Département s concernés |
| 2.Elaborer et diffuser "une liste rouge " des écosystèmes menacés. | Certaines études en particulier celles des Aires Protégées et l'Etude Nationale sur la Biodiversité ont permis de lister un certain nombre de sites menacés; cependant, il importe de définir des priorités de conservation et d'élaborer une "liste rouge" des écosystèmes les plus vulnérables en vue de leur donner la priorité dans les programmes de conservation aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. | | | | | 200 7 | DE | MESRS, MPM (INRH), IAV, ONG, MEF | Département s concernés |

| 3.Elaborer et mettre en œuvre des plans d'aménagements des SIBE's marins et côtiers établis par l'Etude des Aires Protégées, ainsi que les aires proposés dans l'Etude Nationale sur la Biodiversité. | de l'étude sur les aires protégées; cependant et jusqu'à présent, la majorité d'entre eux, reste encore sans programme et sans plans de gestion. Ce sont des milieux qui continuent leur évolution régressive et dont il faudrait certainement encore plus de moyens pour les conserver dans le future. | | X | X | X | 201 6 | MADR | DE, MESRS, MPM, ONG, MI, MT | Département s concernés |
|---|---|---|---|---|---|----------|--------------|--|---|
| 4.Instituer d'autres aires protégées marines et côtières autour des habitats d'espèces menacées | | | | | | 200 | MADR | DE, MESRS, MPM, ONG, MI, MT | Département s concernés |
| 5. Identifier et mettre en œuvre des approches de réhabilitation des habitats et des écosystèmes marins dégradés. Cas pilotes de la lagune de Nador, Merja Zerga, etc. | moins gravement menacées (corail rouge, | X | X | | | 201 | MPM/M ADR | MESRS, MI, INRA, IAV, ONG, SP, ME | Département s concernés et International |